



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

informatique

Question écrite n° 60766

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, de lui donner des indications sur les projets en cours dans son ministère pour développer des applications capables d'exploiter au mieux les possibilités techniques offertes par le haut et le très haut débit, qu'elles soient destinées aux relations avec les administrés ou à l'amélioration du fonctionnement interne des services de son ministère.

Texte de la réponse

Le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat (MEEDDM), se dote d'un nouveau réseau privé virtuel « full IP » qui reliera prochainement la totalité de ses implantations (plus de 1 500 liaisons) en haut débit. Ce réseau de nouvelle génération peut véhiculer, outre des données, d'autres flux comme la voix ou la vidéo. Il est complété par une forte connexion avec Internet dans les deux sens. Il permet l'accès en interne et en externe à l'information volumineuse, comme l'information géolocalisée sur fonds cartographique ou photographique. Aussi, il autorise l'acheminement de la voix et de la vidéo en temps réel. La vidéo continue pourra remplacer la simple animation d'images dans le suivi de phénomènes, comme la circulation routière. Le transfert sur ce réseau d'une partie de la téléphonie classique est à l'étude. Enfin, le déploiement de la visioconférence, dans ses services et avec l'extérieur, figure dans le plan ministériel « administration exemplaire » en matière de développement durable. Par ailleurs, le point d'appui national sur l'aménagement numérique du territoire, situé au centre d'études technique de l'équipement (CETE) de l'Ouest, accompagne les acteurs locaux de l'aménagement numérique, en lien avec les services déconcentrés de l'État. Le très haut débit, supérieur à 10 Mbps, ne fait pas l'objet de projets immédiats.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60766

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9602

Réponse publiée le : 12 janvier 2010, page 324